



# Lignes directrices de la Fédération internationale relatives aux programmes de relèvement

2012 – Résumé

[www.ifrc.org](http://www.ifrc.org)  
Sauver des vies, changer les mentalités.



Fédération internationale des Sociétés  
de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

---

La Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Fédération internationale) est le plus vaste réseau humanitaire de volontaires au monde. Chaque année, avec ses 189 Sociétés nationales membres dans le monde, elle agit en faveur de 97 millions de personnes par le biais de services et de programmes de développement à long terme, ainsi que de 85 millions de personnes, à travers des opérations d'urgence en cas de catastrophe et de relèvement précoce. Elle œuvre avant, pendant et après les catastrophes et les urgences sanitaires pour répondre aux besoins et améliorer les conditions d'existence des personnes vulnérables. Elle le fait de façon impartiale, sans distinction fondée sur la nationalité, la race, le genre, les croyances religieuses, la classe sociale ou les opinions politiques.

Guidées par la *Stratégie 2020* – le plan d'action collectif pour faire face aux défis humanitaires majeurs et du développement de la décennie – la Fédération internationale et les Sociétés nationales sont déterminées à «sauver des vies et changer les mentalités».

La Fédération internationale et les Sociétés nationales tiennent leur force de leur réseau de volontaires, du savoir-faire acquis dans les communautés, de leur indépendance et de leur neutralité. Elles s'emploient à améliorer les normes humanitaires, en tant que partenaires du développement et en intervenant en cas de catastrophe. Elles persuadent les décideurs d'agir en toutes circonstances dans l'intérêt des personnes vulnérables. Ce faisant, elles rendent les communautés saines et sûres, réduisent les vulnérabilités, renforcent la résilience et encouragent une culture de paix dans le monde entier.

---

**© Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, Genève, 2012**

Toutes les parties de cette publication peuvent être citées, copiées, traduites dans d'autres langues ou adaptées aux besoins locaux sans un accord préalable de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, à condition que la source soit clairement indiquée. Toute demande de reproduction à des fins commerciales doit être adressée directement au Secrétariat de la Fédération internationale ([secretariat@ifrc.org](mailto:secretariat@ifrc.org))

Sauf mention contraire, toutes les photos utilisées dans cette publication sont la propriété de la Fédération internationale.

Photo de couverture : Fédération internationale

---

Case postale 303  
CH-1211 Genève 19  
Suisse  
Téléphone : +41 22 730 4222  
Téléfax : +41 22 733 0395  
Courriel : [secretariat@ifrc.org](mailto:secretariat@ifrc.org)  
Site web : <http://www.ifrc.org>

**Lignes directrices de  
la Fédération internationale  
relatives aux programmes  
de relèvement  
2012 – Résumé**

**1286100 12/2014 F 150**

# Table des matières

---

<b>1. À qui s'adressent ces lignes directrices ?</b>	<b>2</b>
<b>2. Qu'est-ce que le relèvement ?</b>	<b>2</b>
Principes essentiels qui sous-tendent les programmes de relèvement	3
<b>3. Approche des programmes de relèvement et méthodes de travail</b>	<b>7</b>
Exemples d'activités de relèvement précoce et de relèvement	7
Travailler avec les communautés	9
Valeur ajoutée du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge	9
<b>4. Questions stratégiques clés visant à orienter les programmes de relèvement</b>	<b>10</b>
<b>5. Application pratique d'une approche du relèvement au cycle du programme</b>	<b>11</b>
<b>Références clés</b>	<b>13</b>
<b>Définitions clés</b>	<b>15</b>

## 1. À qui s'adressent ces lignes directrices ?

Ces lignes directrices s'adressent à ceux qui souhaitent savoir ce que la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Fédération internationale) entend actuellement par relèvement. Elles peuvent être utilisées pour la planification de :

- i. programmes de relèvement précoce mis en œuvre parallèlement aux interventions de secours ;
- ii. programmes de relèvement mis en œuvre au moment où les communautés commencent à se remettre d'une catastrophe ou d'une crise ;
- iii. programmes de relèvement entrant dans le cadre d'un plan d'intervention d'urgence et d'activités de préparation aux catastrophes.

Le présent document vise à donner un aperçu du contenu des Lignes directrices de la Fédération internationale relatives aux programmes de relèvement 2012. Les Lignes directrices ont été élaborées à l'intention principalement des responsables, des décideurs et des praticiens de niveau supérieur, notamment des membres du personnel des Sociétés nationales et de la Fédération internationale, qui ont une expérience limitée dans le domaine, mais qui souhaitent mieux intégrer le relèvement dans les interventions en cas de catastrophe. Elles visent à **promouvoir une approche commune du relèvement parmi les Sociétés nationales et la Fédération internationale en vue de renforcer la capacité des programmes d'accroître la résilience aussi vite que possible après la survenue d'une catastrophe ou d'une crise**. Elles peuvent être utilisées conjointement avec les ressources de la Fédération internationale mentionnées à la fin du présent résumé ou dans d'autres manuels techniques.

## 2. Qu'est-ce que le relèvement ?

Le terme relèvement englobe de nombreuses activités et peut être utilisé de différentes façons. Pour les besoins des présentes Lignes directrices, il fait référence à la fois au relèvement précoce et au relèvement dans la mesure où le calendrier de mise en œuvre des différentes phases des programmes est fonction du contexte.

**Relèvement** – dans le contexte de l'intervention en cas de catastrophe, le relèvement est un processus à l'issue duquel l'existence des individus retourne à la normale, mais d'une façon qui leur permet d'être plus résilients face aux catastrophes futures. La mesure dans laquelle les personnes touchées peuvent se relever d'une catastrophe dépend de la situation dans laquelle elles se trouvaient avant la catastrophe et du niveau de robustesse ou de résilience des ressources dont elles disposent pour faire face aux effets de la catastrophe. Pour certains, le processus de relèvement sera relativement rapide, alors que pour d'autres, il pourra prendre des années.

**Relèvement précoce** – le processus qui intervient immédiatement après la survenue d'une catastrophe, à l'issue duquel l'existence des individus revient à la normale. Il consiste à apporter une assistance aux tout premiers stades d'une intervention en cas de catastrophe, parallèlement aux secours, à améliorer les effets des secours et à créer les conditions d'un relèvement à plus long terme. Les individus pourront ainsi participer plus facilement aux activités de relèvement à plus long terme.

Les individus, les communautés et les institutions commencent à se relever immédiatement après une catastrophe, en prenant appui sur leurs propres compétences, expériences et ressources. Les programmes de relèvement sont mis en œuvre par des acteurs extérieurs pour accompagner les personnes touchées dans ce processus. Idéalement, les programmes de relèvement précoce et de relèvement s'appuient sur les principes et les pratiques en matière de programmes communautaires dont on sait qu'ils permettent de faire le lien avec le développement à long terme.

Les principes ou caractéristiques clés suivants doivent être pris en compte pour améliorer la qualité des programmes et la redevabilité.

## Principes essentiels qui sous-tendent les programmes de relèvement

1. Le terme relèvement englobe de nombreuses activités et peut être utilisé de différentes façons. **L'approche de la Fédération internationale en matière d'élaboration des programmes de relèvement est davantage axée sur la manière dont les choses sont faites** que sur le moment où elles sont faites. Elle est participative et inclusive, et met l'accent sur la redevabilité, afin que les programmes ne causent aucun préjudice et soient opportuns.
2. Les programmes de relèvement précoce et de relèvement **s'inspirent des méthodes de travail du développement à long terme**, qu'ils adaptent au contexte humanitaire. La Politique de la Fédération internationale relative à l'intégration des secours, du relèvement et du développement considère que les activités de secours « [jettent] les bases nécessaires au rétablissement des moyens d'existence et le [font] de telle manière que ceux-ci apparaissent désormais comme plus résistants aux chocs » (2001). Le relèvement est donc mis en place parallèlement aux secours, dans le respect des principes et des méthodes de travail applicables pour garantir la participation active des communautés touchées au processus de relèvement.
3. Les programmes de relèvement sont fondés sur la **collaboration avec la communauté**. Il s'agit de comprendre les structures de la communauté, d'en faire l'état des lieux avant, pendant et à plusieurs étapes après une catastrophe, puis de s'employer à les renforcer. Ces programmes imposent

de travailler de manière participative, inclusive et transparente avec la communauté, car cela détermine la nature des relations avec la Société nationale et le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (le Mouvement) dans son ensemble.

4. L'élaboration de programmes de relèvement impose de procéder à une **évaluation détaillée** à l'échelon communautaire afin de permettre tant à la communauté qu'à la Fédération internationale et aux Sociétés nationales de déterminer qui sont les personnes vulnérables et quelles sont les capacités existantes utiles pour la mise en œuvre de ces programmes.
5. Les **sept Principes fondamentaux** sont au cœur de toutes les activités du Mouvement. Ces principes sont complétés par des préoccupations stratégiques liées au relèvement, qui orientent l'élaboration des programmes et devraient être consacrées par une stratégie opérationnelle. Les choix relatifs à ces questions devront souvent être faits rapidement, en prenant appui sur une analyse de la situation, et ce même dans les cas où la connaissance des vulnérabilités dans la zone touchée par la catastrophe est encore limitée.
6. **Neuf préoccupations stratégiques clés** orientent les programmes de relèvement. Elles dépendent toutes du contexte et doivent être prises en compte dans la stratégie opérationnelle. Il s'agit de :
  - i. concevoir des programmes conformes aux Principes fondamentaux de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ;
  - ii. faire en sorte que les programmes renforcent la résilience ;
  - iii. s'appuyer sur des évaluations et des analyses systématiques et continues ;
  - iv. veiller à ce que les programmes soient intégrés ou multisectoriels ;
  - v. prendre en compte les questions intersectorielles ;
  - vi. faire usage des approches innovantes telles que les programmes de transferts monétaires et de soutien du marché ;
  - vii. mettre en place une coordination efficace entre les acteurs, à l'intérieur et à l'extérieur du Mouvement ;
  - viii. prévoir des ressources réalistes et suffisantes ;
  - ix. tirer parti des capacités des Sociétés nationales ou contribuer à leur développement.

7. **Le renforcement de la résilience** est un des principaux résultats des programmes de relèvement. Il s'agit de prendre appui sur les efforts déployés par la communauté pour assurer son propre relèvement. Une gestion des catastrophes efficace impose d'avoir une vision sur le long terme des situations, de façon à ce que les programmes contribuent à réduire la vulnérabilité des communautés aux catastrophes futures et à renforcer la résilience aux niveaux individuel et collectif.
8. **La planification intégrée** prévoit la participation de différents secteurs à une intervention d'urgence pour aider les personnes touchées à recouvrer les ressources et l'accès aux services dont elles ont besoin pour vivre. L'ampleur de l'intégration peut varier selon les besoins, les capacités de la Fédération internationale et des Sociétés nationales et l'assistance que la communauté reçoit déjà d'autres sources. Ce point est important car il a été démontré que les populations touchées par une catastrophe tirent le meilleur parti d'une intervention lorsque celle-ci répond à tous leurs besoins.
9. La prise en compte des **questions intersectorielles** est un principe clé des programmes de relèvement car elle garantit non seulement que tous les groupes de population sont associés à la planification et à la mise en œuvre, mais aussi que les programmes ne nuisent pas, favorisent la redevabilité et renforcent la résilience.
10. Les programmes de relèvement se prêtent à une **utilisation accrue des approches innovantes** en matière d'intervention en cas de catastrophe. L'objectif est que les populations touchées ne deviennent pas dépendantes de l'aide apportée par des sources extérieures et que les programmes de relèvement soient aussi efficaces et efficients que possible. Il est de plus en plus nécessaire que la Fédération internationale et les Sociétés nationales apprennent à connaître les dynamiques qui sous-tendent les marchés locaux et utilisent les transferts monétaires pour soutenir le relèvement des marchés et des individus chaque fois que cela est jugé opportun.
11. Les programmes de relèvement permettent aux **Sociétés nationales de répondre aux besoins non satisfaits, qu'ils entrent ou non dans le cadre de leurs activités essentielles et de leurs compétences**, les possibilités de collaboration avec des partenaires appartenant ou non au Mouvement étant très vastes.

12. Le ciblage des programmes de relèvement permet de **recenser avec plus de précision les zones géographiques et les groupes de population** qui doivent bénéficier des secours et des activités de relèvement précoce. Par exemple, pour réduire la zone géographique à couvrir et faire intervenir un plus grand nombre de secteurs pour répondre aux besoins avérés, il faudra souvent engager un processus de ciblage au niveau des ménages. Le ciblage doit se fonder sur les résultats d'une analyse détaillée de la situation, de la vulnérabilité, des capacités et des besoins.
13. La planification des programmes de relèvement repose sur **trois étapes clés d'analyse** :
  - i. l'analyse de la situation, qui oriente les décisions initiales relatives à la conception de l'intervention, à la zone géographique à cibler, au nombre de secteurs qui participeront à l'intervention et à la portée de leur action, et aux questions liées à l'intensification ou à la réduction des activités ;
  - ii. l'analyse de la vulnérabilité, des capacités et des besoins, pour recenser les besoins en matière de relèvement précoce et de relèvement, ainsi que les priorités, les capacités et les souhaits des personnes touchées ;
  - iii. l'analyse des options d'intervention, qui oriente les décisions s'imposant quant à la portée et l'étendue du programme de relèvement et permet de faire des choix réalistes au sujet des domaines dans lesquels il est approprié et faisable que la Fédération internationale apporte une valeur ajoutée.
14. **Trois stratégies principales de transition et de retrait doivent être planifiées au moment de la conception** d'un programme de relèvement :
  - i. le maintien d'une présence dans la communauté (réduction progressive) ;
  - ii. la passation des activités menées dans la communauté à un partenaire appartenant ou non au Mouvement (transfert) ;
  - iii. la sortie sans maintien d'une présence dans la communauté (retrait).



### 3. Approche des programmes de relèvement et méthodes de travail

Les programmes de relèvement s'appuient sur les efforts déployés spontanément par les sinistrés pour faire face, se relever et reconstruire. Le cycle de gestion des catastrophes sur lequel se fondent les programmes de la Fédération internationale montre clairement que le relèvement débute parallèlement aux secours et a un impact sur les activités de développement à long terme du fait qu'il comprend des activités de préparation et d'atténuation. Toutes ces activités ayant pour objectif commun de réduire les risques et de renforcer la résilience face aux catastrophes futures, on peut dire que les programmes de relèvement contribuent efficacement à la réalisation de cet objectif.

Les programmes de relèvement s'appuient sur les méthodes de travail suivantes :

- **associer** les femmes, les hommes, les filles et les garçons touchés par la catastrophe, car ceux-ci ont le droit de déterminer leur propre avenir ;
- **assurer une participation large et égale** des membres de la communauté, quels que soient leur âge, leur sexe, leur origine ethnique, leurs ressources, etc. ;
- **être redevable** envers les communautés touchées, en faisant en sorte que celles-ci aient la possibilité d'influencer l'opération et de participer aux processus de prise de décisions ;
- **ne causer aucun préjudice** social, économique ou environnemental, en veillant à ce que l'opération n'aggrave pas, de manière directe ou indirecte, la situation de certaines ou de la totalité des personnes touchées par la catastrophe ;
- **arriver au moment opportun**, en démarrant rapidement les activités en vue de soutenir et de compléter les secours dans la mesure du possible.

#### Exemples d'activités de relèvement précoce et de relèvement

Exemples de mesures prises par les individus et les communautés de leur propre initiative pour assurer leur relèvement

- Évacuation des débris
- Remise en état des latrines
- Sauvetage des cultures
- Déplacement des animaux vers des terrains plus élevés
- Entraide immédiate après la catastrophe

#### Le relèvement précoce comprend :

- la mise en place d'activités « argent contre travail » ou la fourniture d'outils pour évacuer les débris ;

- la fourniture des outils nécessaires pour sauver les cultures et effectuer des réparations essentielles dans les habitations ;
- une aide pour déplacer les ressources (animaux ou autres) vers des zones plus sûres ;
- la fourniture d'un soutien psychologique aux membres de la communauté.

Le relèvement précoce complète les activités de relèvement et s'appuie sur les mesures déjà prises par la population touchée. Il permet d'éviter que les personnes touchées ne prennent des mesures qui pourraient entraver le relèvement (par exemple, la vente de ressources pour générer des revenus et, ainsi, répondre à des besoins essentiels à la survie).

### Exemples d'activités de secours et de relèvement précoce menées en parallèle

- Approvisionnement d'urgence en eau, parallèlement à la réhabilitation des bassins de rétention des eaux pluviales avant la saison des pluies suivante
- Fourniture de soins d'urgence, parallèlement à la promotion de l'hygiène au niveau communautaire, en vue de prévenir une épidémie
- Distribution de nourriture, parallèlement à la fourniture immédiate de ressources (activités « argent contre travail », transferts monétaires sans condition, outils de remplacement ou fourrage) pour les personnes ayant perdu leur source de revenus
- Activités répondant à une combinaison de besoins, telles que les activités « argent contre travail », qui permettent d'employer temporairement des membres des communautés touchées pour reconstruire les infrastructures communautaires indispensables
- Fourniture de logements de transition ou octroi de subventions assorties de conditions pour la location d'un logement ou l'achat de matériaux de construction. Il s'agit de solutions provisoires ouvrant la voie à un relèvement plus durable

### Exemples d'aide au relèvement précoce et à moyen terme

- Transferts monétaires sans condition ou bons à valeur monétaire pour aider les ménages touchés à subvenir à leurs besoins spécifiques immédiatement après la survenue d'une catastrophe soudaine
- Soutien aux moyens de subsistance à court terme par le biais, notamment, de transferts monétaires assortis de conditions pour permettre aux individus de se relever économiquement
- Aide à la réparation des logements par les propriétaires, proposée à ceux qui en ont les compétences et lorsque les dégâts sont peu étendus
- Soutien à l'accès aux services de santé
- Soutien à l'accès à un système d'approvisionnement en eau et d'assainissement satisfaisant
- Soutien psychologique aux personnes qui sont prêtes à passer à l'étape de relèvement suivante

### Exemples d'aide au relèvement à long terme

- Soutien aux moyens de subsistance comprenant des formations, des services liés aux moyens de subsistance ou des activités de remplacement

- Aide à la reconstruction des habitations
- Activités de santé communautaire préventives
- Systèmes d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement au niveau communautaire
- Soutien psychologique aux personnes qui ne sont pas prêtes à passer à l'étape de relèvement suivante

La viabilité et la réussite de chacun de ces exemples dépend de la capacité de la communauté de gérer et de préserver ses ressources durant le processus de relèvement.

## Travailler avec les communautés

L'approche du relèvement met l'accent sur l'importance de travailler de manière participative, inclusive et transparente avec la communauté, car cela détermine la nature des relations entre la Société nationale, la Fédération internationale et la communauté. Souvent, les volontaires vivent dans la communauté sinistrée et en font partie. Il se peut qu'ils soient eux-mêmes touchés par la catastrophe et qu'ils aient besoin d'un soutien, mais il se peut aussi qu'ils soient disponibles pour apporter un soutien dans le cadre du programme de relèvement.

Parmi les défis liés à la participation de la communauté touchée figurent :

- la nécessité d'apprendre à connaître la communauté et de trouver des moyens de travailler par le biais de ses structures ;
- la nécessité de gagner la confiance de la communauté ;
- la nécessité de nouer des relations avec la communauté assez rapidement pour favoriser le relèvement précoce ;
- la nécessité d'éviter les partis pris susceptibles de survenir quand on travaille avec les membres de la communauté qui, même s'ils agissent en tant que représentants désignés, peuvent ne tenir compte que de leurs propres perspectives et expériences.

## Valeur ajoutée du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Les Sociétés nationales sont ancrées dans les communautés et ont, par extension, une approche communautaire. Elles sont donc bien placées pour concevoir et mettre en œuvre des programmes de relèvement. Le Mouvement dans son ensemble est lui aussi bien placé pour mener des activités de secours, de relèvement précoce et de relèvement du fait de sa capacité de recenser les mesures que les personnes touchées ont prises de leur propre initiative à la suite d'une catastrophe.

## 4. Questions stratégiques clés visant à orienter les programmes de relèvement

Les questions stratégiques clés doivent être définies dès le début du processus de planification des programmes de relèvement et en orienter la mise en œuvre. Les choix en la matière devront souvent être faits rapidement, y compris dans les cas où la connaissance des mesures prises par les personnes sinistrées est limitée. Ces choix éclairent les décisions concernant :

- les secteurs à intégrer éventuellement à l'intervention en fonction des besoins, des priorités et des capacités de la Société nationale;
- la portée à donner à l'intervention pour qu'elle contribue à renforcer la résilience et la définition d'une stratégie de transition et de retrait responsable;
- les zones géographiques et les personnes à cibler;
- l'étendue éventuelle de l'intervention et le niveau souhaité de participation de la communauté;
- les possibilités de programmes intégrés et d'établissement de partenariats.

Neuf questions stratégiques doivent être prises en compte dès le départ pour orienter l'élaboration des programmes de relèvement :

1. concevoir des programmes conformes aux Principes fondamentaux de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge;
2. procéder à des analyses systématiques à toutes les phases des programmes (appréciation initiale, planification et mise en œuvre) pour en assurer la pertinence;
3. faire en sorte que les programmes renforcent la résilience afin que, une fois les programmes de relèvement exécutés, les communautés touchées soient mieux à même de s'adapter et de résister aux chocs externes et de s'en relever;
4. veiller à intégrer dans les programmes les secteurs d'activité nécessaires pour répondre aux besoins en matière de relèvement;
5. procéder à une analyse des questions intersectorielles afin de s'assurer que les questions liées au genre, à l'âge, au handicap et à l'environnement sont bien prises en compte dans les programmes;
6. utiliser des approches innovantes en matière de gestion des catastrophes, telles que l'analyse des marchés, les transferts monétaires et, le cas échéant, des méthodes propres aux contextes urbains;
7. mettre en place une coordination efficace entre les composantes du Mouvement et les acteurs extérieurs;

8. prévoir des ressources suffisantes et définir une stratégie de planification par étape qui prévoit l'intensification des activités à mesure que les ressources humaines et financières augmentent;
9. prévoir un plan de développement organisationnel afin que le programme de relèvement offre des possibilités de croissance à la Société nationale.

Ces questions devraient être prises en compte dans une stratégie opérationnelle qui sera étoffée et actualisée à mesure que des informations seront collectées de manière continue par le biais de la consultation des parties prenantes, des évaluations détaillées et des analyses au niveau communautaire. Une stratégie opérationnelle est aussi utile pour assurer la coordination des activités de relèvement menées par le Mouvement.

## **5. Application pratique d'une approche du relèvement au cycle du programme**

Une fois que les questions stratégiques clés ont été définies et que la stratégie opérationnelle a été élaborée, il faut intégrer les activités de relèvement dans toutes les phases du cycle de gestion des programmes. Le tableau ci-après résume les résultats à obtenir en matière de relèvement à chacune des quatre principales phases du cycle de gestion des programmes.

Les activités de relèvement, qui placent la communauté touchée au centre de l'intervention, renforcent les résultats obtenus à chaque phase du cycle de gestion des programmes. De plus amples informations sont données dans la section des Lignes directrices intitulée «Application pratique d'une approche du relèvement au cycle du programme».

Phases du cycle de gestion des programmes	Résultats en matière de relèvement
<p><b>1. Évaluation et analyse</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse de la situation (contexte de la catastrophe, économie et marchés locaux, approvisionnement et articles disponibles)</li> <li>Évaluation détaillée (vulnérabilité, capacités et besoins en relèvement)</li> <li>Analyse des options d'intervention</li> <li>Ciblage (géographie, secteur, bénéficiaires)</li> <li>Redevabilité, notamment par le biais de la communication avec les bénéficiaires</li> </ul>	<p>→ <b>Évaluation détaillée</b>, incluant les besoins en matière de relèvement devant être couverts par chaque secteur, les priorités de la communauté, les capacités de la Société nationale, l'analyse des problèmes et un aperçu des activités menées par les autres acteurs</p> <p>→ <b>Stratégie opérationnelle actualisée</b> sur la base de l'analyse de la situation, et mise à jour sur la base de l'évaluation détaillée pour ajuster le ciblage (géographie, secteur, bénéficiaire) et les questions stratégiques liées à la mise en œuvre du programme</p>
<p><b>2. Planification et conception</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Définition des objectifs</li> <li>Mobilisation de ressources humaines et financières</li> <li>Planification du suivi, de l'évaluation et du compte rendu, et sélection des indicateurs</li> <li>Définition d'une stratégie de transition et de retrait</li> <li>Redevabilité, notamment par le biais de la communication avec les bénéficiaires</li> </ul>	<p>→ <b>Plan d'action pour la mise en œuvre du programme</b> (sur la base de l'analyse de la situation, de l'évaluation détaillée et de l'analyse des options d'intervention)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Cadre logique</li> <li>Mécanismes de ciblage</li> <li>Plan de travail et calendrier des activités</li> <li>Stratégie claire de transition et de retrait, et raison d'être</li> <li>Participation des parties prenantes</li> <li>Plan de soutien au programme, incluant les services d'appui (sécurité, ressources humaines, logistique, technologies de l'information, communications, collecte de fonds, finances, coordination au sein du Mouvement)</li> </ul>
<p><b>3. Mise en œuvre et suivi</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Plan de mise en œuvre des activités</li> <li>Gestion de la transition et du retrait et développement organisationnel de la Société nationale</li> <li>Redevabilité, notamment par le biais de la communication avec les bénéficiaires</li> </ul>	<p>→ <b>Outils de planification du programme</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Résultats de l'étude de référence, du suivi et de l'évaluation, et compte rendu</li> <li>Calendrier des activités détaillant les résultats mensuels</li> <li>Plan de développement organisationnel de la Société nationale</li> <li>Examen à mi-parcours pour effectuer les adaptations nécessaires</li> </ul>
<p><b>4. Évaluation</b></p>	<p>→ <b>Participation de la communauté</b>, pour tirer des enseignements pour les programmes actuels et futurs, procéder à des améliorations et renforcer la résilience</p>

## Références clés

- Cadre pour la sécurité et la résilience des communautés face aux risques liés aux catastrophes, 2008, Fédération internationale, <http://www.ifrc.org/Global/Case%20studies/Disasters/cs-framework-community-en.pdf> (lien vers la version anglaise)
- *A practical guide to Gender-sensitive Approaches for Disaster Management*, 2010, Fédération internationale, <http://www.ifrc.org/PageFiles/96532/A%20Guide%20for%20Gender-sensitive%20approach%20to%20DM.pdf> (en anglais)
- Initiative pour une meilleure conception des programmes, 2003, Fédération internationale, <http://www.ifrc.org/Global/leaflet-bpi-fr.pdf>
- Lignes directrices pour l'évaluation des situations d'urgence, 2008, Fédération internationale /CICR, <http://ifrc.org/Global/Publications/disasters/guidelines/guidelines-for-emergency-fr.pdf>
- *Handbook for coordination: Working together in disaster response*, projet, dernière mise à jour mars 2010, Fédération internationale, [https://www-secure.ifrc.org/DMISII/Pages/04\\_Toolbox/0410\\_coordination.aspx](https://www-secure.ifrc.org/DMISII/Pages/04_Toolbox/0410_coordination.aspx) (en anglais)
- Bâtir des Sociétés nationales fortes : Notre effort collectif. Un cadre global, 2011, Fédération internationale, [http://www.medyouthportal.org/Uploads/docs/Building%20strong%20National%20Societies\\_fr%281%29.pdf](http://www.medyouthportal.org/Uploads/docs/Building%20strong%20National%20Societies_fr%281%29.pdf)
- Cadre d'évaluation de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, 2011, Fédération internationale, [https://www.ifrc.org/Global/Publications/monitoring/IFRC-Framework-for-Evaluation\\_FR.pdf](https://www.ifrc.org/Global/Publications/monitoring/IFRC-Framework-for-Evaluation_FR.pdf)
- Guide pour le suivi et l'évaluation de projets/programmes, 2011, Fédération internationale, <http://www.ifrc.org/Global/Publications/monitoring/Monitoring-and-Evaluation-guide-FR.pdf>
- Planification de projet/programme, Manuel d'orientation, 2010, Fédération internationale, <http://www.ifrc.org/Global/Publications/monitoring/PPP-Guidance-Manual-FR.pdf>
- *Planning Emergency Response and Recovery: Strategic Organizational Development Guidance*, Département Formation et développement organisationnel, Fédération internationale, 2011 (disponible en anglais au Secrétariat de la Fédération internationale)
- Lignes directrices du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge sur les programmes de transferts monétaires, 2007, Fédération internationale/CICR, <http://www.cashlearning.org/resources/library/12-lignes-directrices-sur-les-programmes-de-transferts-montaires>
- La Boîte à outil EVC, 2008, Fédération internationale, <https://www.ifrc.org/Global/Publications/disasters/vca/vca-toolbox-fr.PDF>

- *Volunteering in Emergencies, Practical Guidelines for Red Cross and Red Crescent Societies Managing Volunteers in Emergency Situations* (projet), 2012, Fédération internationale (disponible en anglais au Secrétariat de la Fédération internationale)

## Orientations sectorielles spécifiques

- Le soutien psychosocial fondé sur la communauté: Manuel du formateur, 2009, Centre de référence de la Fédération internationale pour le soutien psychosocial, [http://pscentre.org/wp-content/uploads/CBPS\\_FR\\_Trainer.pdf](http://pscentre.org/wp-content/uploads/CBPS_FR_Trainer.pdf)
- La lutte contre les épidémies à l'usage des volontaires: Manuel de formation, 2008, Fédération internationale, <http://watsanmissionassistant.wikispaces.com/file/view/Epidemic%20Control-Manual-FR.pdf/357713414/Epidemic%20Control-Manual-FR.pdf>
- *Global Water and Sanitation Initiative: A ten year initiative, 2005 – 2015*, Fédération internationale (disponible dans la base de données de la Fédération internationale sur l'évaluation, <http://www.ifrc.org/en/publications-and-reports/evaluations/>)
- *IFRC Global food security assessment: a step by step guide for National Societies*, 2007, Fédération internationale, <http://www.ifrc.org/Global/global-fsa-guidelines-en.pdf>
- Lignes directrices de la Fédération internationale pour les programmes relatifs aux moyens de subsistance, 2010, [http://www.livelihoodscentre.org/livelihoods/ShowPropertyServlet;jsessionid=8JfGTTLVR8LbM6jvGQnywmzBOWPDGYTmJQmjn3yvvdch7BK4QZ4S!1399134163!NONE?nodePath=%2FLivelihoods%2FKnowledge+repository%2FPublications%2FFiles%2F01.+IFRC+LHH+Guidelines+2010+FR.pdf&\\_pageLabel=pages\\_documentsByCategory\\_page](http://www.livelihoodscentre.org/livelihoods/ShowPropertyServlet;jsessionid=8JfGTTLVR8LbM6jvGQnywmzBOWPDGYTmJQmjn3yvvdch7BK4QZ4S!1399134163!NONE?nodePath=%2FLivelihoods%2FKnowledge+repository%2FPublications%2FFiles%2F01.+IFRC+LHH+Guidelines+2010+FR.pdf&_pageLabel=pages_documentsByCategory_page)
- *Psychosocial Interventions: a Handbook*, 2009, Fédération internationale, <http://mhpps.net/?get=22/1328075906-PsychosocialinterventionsAhandbookLowRes.pdf>
- *Owner-driven Housing Reconstruction Guidelines*, 2010, Fédération internationale, <http://www.ifrc.org/PageFiles/95526/publications/E.02.06.%20ODHR%20Guidelines.pdf>
- *Green recovery and reconstruction: Training toolkit for humanitarian aid*, WWF/American Red Cross, [http://green-recovery.org/?page\\_id=23](http://green-recovery.org/?page_id=23)
- *Guidelines for including recovery in emergency appeals* (disponible en anglais sur la page du DMIS consacrée au relèvement à l'adresse: <http://www.ifrc.org/dmis>)
- *Guidelines for recovery communications, révisées* (projet), (disponible en anglais sur la page du DMIS consacrée au relèvement à l'adresse: <http://www.ifrc.org/dmis>)
- *Developing Recovery Surge Capacity: A discussion document based on the Pakistan experience*, 2010, Fédération internationale (disponible en anglais sur la page du DMIS consacrée au relèvement à l'adresse: <http://www.ifrc.org/dmis>)

## Ressources externes

- *Evaluating humanitarian action using the OECD-DAC criteria: An ALNAP guide for Humanitarian agencies*, [http://www.alnap.org/pool/files/eha\\_2006.pdf](http://www.alnap.org/pool/files/eha_2006.pdf)



- EMMA: le guide pratique – Analyse et cartographie des marchés en état d'urgence, <http://emma-toolkit.org/wp-content/uploads/EMMA-Introduction-et-vue-densemble.pdf>
- MIRA – Évaluation multisectorielle initiale rapide, 2012, Comité permanent inter-organisations, [https://assessments.humanitarianresponse.info/files/MIRA\\_vFrench.pdf](https://assessments.humanitarianresponse.info/files/MIRA_vFrench.pdf)
- Guide opérationnel pour la coordination des évaluations lors des crises humanitaires, 2012, Comité permanent interorganisations, [https://assessments.humanitarianresponse.info/files/Operational-Guidance\\_vFrench.pdf](https://assessments.humanitarianresponse.info/files/Operational-Guidance_vFrench.pdf)

## Plateformes et réseaux

- Cash and Learning Partnership (CaLP), <http://www.cashlearning.org>
- International Recovery Platform (IRP), <http://www.recoveryplatform.org>
- Groupe de travail thématique du Comité permanent interorganisations sur le relèvement précoce, <http://er.humanitarianresponse.info/>
- Directives du CPI concernant la santé mentale et le soutien psychosocial dans les situations d'urgence, [http://www.who.int/mental\\_health/emergencies/iasc\\_guidelines\\_french.pdf](http://www.who.int/mental_health/emergencies/iasc_guidelines_french.pdf)
- Normes et directives pour l'aide d'urgence au bétail, [http://www.livestock-emergency.net/userfiles/LEGS\\_French\\_final%20reduced%20size.pdf](http://www.livestock-emergency.net/userfiles/LEGS_French_final%20reduced%20size.pdf)
- Normes minimales pour le relèvement économique, <http://www.seepnetwork.org/normes-minimales-pour-le-relevement-economique--deuxieme-edition-resources-929.php>
- Site web de One Response, <http://onerresponse.info/GLOBALCLUSTERS/EARLY%20RECOVERY/Pages/default.aspx>
- Site web du Projet Sphère, <http://www.sphereproject.org>

## Définitions clés

**Communauté** – la communauté n'est pas une entité facile à définir. De manière générale, elle est fondée sur une combinaison complexe d'allégeances, de relations et de structures sociales. Les membres de la communauté peuvent être très différents les uns des autres et avoir des expériences de vie diverses. Les communautés peuvent être décrites comme un ensemble de groupes divers qui sont unis par un facteur commun tel que leur situation géographique, leur religion, leurs moyens de subsistance, un certain degré de vulnérabilité ou de capacité, etc. Après une catastrophe, la communauté peut changer – les individus peuvent déménager, des groupes peuvent se former et se reformer, et les tensions peuvent se renforcer ou s'atténuer. Les membres d'une communauté ressentent les effets des catastrophes différemment car les vulnérabilités auxquelles ils font face après une catastrophe sont différentes, tout comme l'étaient celles auxquelles ils étaient soumis avant la catastrophe.

**Relèvement précoce** – le processus qui intervient immédiatement après la survenue d'une catastrophe, à l'issue duquel l'existence des individus revient à la normale. Il consiste à apporter une assistance aux tout premiers stades d'une intervention en cas de catastrophe, parallèlement aux secours, à améliorer les effets des secours et à créer les conditions d'un relèvement à plus long terme. Les individus pourront ainsi participer plus facilement aux activités de relèvement à plus long terme.

**Relèvement** – dans le contexte de l'intervention en cas de catastrophe, le relèvement est un processus à l'issue duquel l'existence des individus retourne à la normale, mais d'une façon qui leur permet d'être plus résilients face aux catastrophes futures. La mesure dans laquelle les personnes touchées peuvent se relever d'une catastrophe dépend de la situation dans laquelle elles se trouvaient avant la catastrophe et du niveau de robustesse ou de résilience des ressources dont elles disposent pour faire face aux effets de la catastrophe. Pour certains, le processus de relèvement sera relativement rapide, alors que pour d'autres, il pourra prendre des années.

**Programme de relèvement** – les programmes de relèvement s'appuient sur les efforts que les personnes touchées déploient immédiatement après la survenue d'une catastrophe pour faire face, se relever et reconstruire. Ils sont mis en place tôt, parallèlement aux secours, en vue d'aider les personnes à surmonter la crise à son paroxysme, et se poursuivent à moyen terme pour renforcer la résilience de la population. Ils incluent des mesures intégrées pour préserver et rétablir les moyens de subsistance, accroître la sécurité alimentaire, ou encore des mesures pour la santé publique et communautaire, le logement temporaire et de longue durée, la protection et l'appui psychosocial. Ces activités sont menées de telle sorte qu'elles contribuent à limiter la dépendance, à atténuer les conflits et à réaliser les objectifs de réduction des risques à plus long terme (Gestion des catastrophes et des crises par la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge, document de synthèse, Fédération internationale, 2011).

**Réhabilitation et reconstruction** – activités visant à remettre en état et à reconstruire des biens, notamment des infrastructures physiques telles que les routes, les services de transport, les équipements de services publics, les bâtiments publics, les marchés et les logements. Il peut s'agir de faire des réparations mineures, de restaurer les infrastructures ou de reconstruire totalement. Ces travaux peuvent être effectués par des individus réparant leurs propres biens ou par des tiers, tels que des entrepreneurs ou des artisans formés sur place.

**Résilience** – la capacité des individus, des communautés, des organisations ou des pays exposés à des catastrophes, à des crises et aux vulnérabilités qui les sous-tendent, à en anticiper les effets, à en réduire l'impact, à les surmonter et à s'en relever sans compromettre leurs perspectives de développement à long terme (La clé de la résilience, document de réflexion, Fédération internationale, 2012).

# Les Principes fondamentaux du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

**Humanité** Né du souci de porter secours sans discrimination aux blessés des champs de bataille, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, sous son aspect international et national, s'efforce de prévenir et d'alléger en toutes circonstances les souffrances des hommes. Il tend à protéger la vie et la santé ainsi qu'à faire respecter la personne humaine. Il favorise la compréhension mutuelle, l'amitié, la coopération et une paix durable entre tous les peuples.

**Impartialité** Il ne fait aucune distinction de nationalité, de race, de religion, de condition sociale et d'appartenance politique. Il s'applique seulement à secourir les individus à la mesure de leur souffrance et à subvenir par priorité aux détreesses les plus urgentes.

**Neutralité** Afin de garder la confiance de tous, le Mouvement s'abstient de prendre part aux hostilités et, en tout temps, aux controverses d'ordre politique, racial, religieux et idéologique.

**Indépendance** Le Mouvement est indépendant. Auxiliaires des pouvoirs publics dans leurs activités humanitaires et soumises aux lois qui régissent leur pays respectif, les Sociétés nationales doivent pourtant conserver une autonomie qui leur permette d'agir toujours selon les principes du Mouvement.

**Volontariat** Il est un mouvement de secours volontaire et désintéressé.

**Unité** Il ne peut y avoir qu'une seule Société de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge dans un même pays. Elle doit être ouverte à tous et étendre son action humanitaire au territoire entier.

**Universalité** Le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, au sein duquel toutes les Sociétés ont des droits égaux et le devoir de s'entraider, est universel.

**Informations complémentaires :**

**Fédération internationale  
des Sociétés de la Croix-Rouge  
et du Croissant-Rouge**

**Emma Delo**

Administratrice principale, Relèvement  
Département Gestion des catastrophes  
et des crises

Courriel : [emma.delo@ifrc.org](mailto:emma.delo@ifrc.org)

